



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Enseignement fondamental - FV/JR
Tél. 247-85118 / Fax 247-85123

Luxembourg, le 18 mars 2020

SYVICOL
M. Emile Eicher - Président
3, rue Guido Oppenheim
L-2263 Luxembourg

Objet : Accès aux écoles de l'enseignement fondamental pour les enseignants

Monsieur le Président,

Devant la situation exceptionnelle dans laquelle se retrouve actuellement notre pays, je vous saurai gré de bien vouloir garantir l'accès aux écoles de l'enseignement fondamental aux enseignants.

Cette demande s'explique par le fait qu'au sein de leur salle de classe respectivement de l'école, ils auront plus de ressources et de facilités pour préparer les matériels didactiques indispensables pour assurer la continuité des apprentissages de leurs élèves pendant les semaines de la suspension des activités dans les écoles.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse